

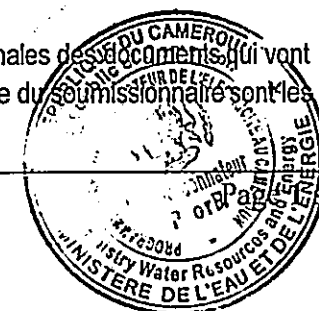


ADDITIF N°000001 DU 29 juillet 2026 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°000004/AONR/MINEE/PRSEC-PforR/UCP/CSPM/2026 DU 13/07/2026 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BATIMENT DE COMMANDE DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5EME NYLON, EN PROCEDURE D'URGENCE.

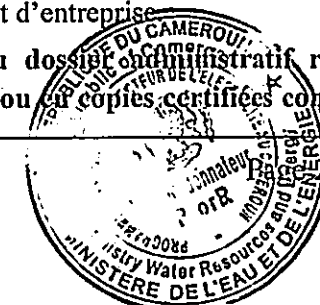
Le Coordonnateur du Programme de Réformes du Secteur de l'Electricité au Cameroun, Maître d'Ouvrage Délégué, porte à la connaissance des soumissionnaires que l'Appel d'Offres susmentionné est modifié ainsi qu'il suit :

❖ **Pièce 1 : Avis d'Appel d'Offres (AAO)**

Référence de l'Article	<u>Au lieu de</u>	<u>Lire plutôt</u>
REMISE DES OFFRES		
	<i>Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.</i> La soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard <u>le 05 Août 2024 à 13h000 précises</u>. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis. Taille et format des fichiers Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :	<i>Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.</i> La soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard <u>le 19 Août 2024 à 13h000 précises</u>. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis. Taille et format des fichiers Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :



Référence de l'Article	<u>Au lieu de</u>	<u>Lire plutôt</u>
	5 MO pour l'Offre Administrative ; 15 MO pour l'Offre Technique ; 5 MO pour l'Offre Financière. Les formats acceptés sont les suivants : - Format PDF pour les documents textuels ; - JPEG pour les images. Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre	5 MO pour l'Offre Administrative ; 15 MO pour l'Offre Technique ; 5 MO pour l'Offre Financière. Les formats acceptés sont les suivants : - Format PDF pour les documents textuels ; - JPEG pour les images. Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre
OUVERTURE DES PLIS		
Point 14	<i>L'ouverture des plis se fait en deux temps,</i> <i>L'ouverture des pièces administrative et offres techniques aura lieu le <u>05 Août 2024 à 14 heures</u> par la Commission de Passation des Marchés placée auprès du Maître d'Ouvrage Délégué, dans la Salle de Conférences de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Concorde Hôtel Yaoundé-Cameroun.</i> Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique qualificative de 70% seront ouvertes par la même Commission et dans la même salle à une date ultérieure après publication des résultats de l'évaluation technique. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprise. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes	<i>L'ouverture des plis se fait en deux temps,</i> <i>L'ouverture des pièces administrative et offres techniques aura lieu le <u>19 Août 2024 à 14 heures</u> par la Commission de Passation des Marchés placée auprès du Maître d'Ouvrage Délégué, dans la Salle de Conférences de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière Concorde Hôtel Yaoundé-Cameroun.</i> Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique qualificative de 80% seront ouvertes par la même Commission et dans la même salle à une date ultérieure après publication des résultats de l'évaluation technique. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprise. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes



Référence de l'Article	<u>Au lieu de</u>	<u>Lire plutôt</u>
	par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.	par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée. <i>N.B : La soumission étant en ligne, les originaux du récépissé CDEC et de la caution de soumission sont remis à la Commission Spéciale de Passation des Marchés lors de la séance d'ouverture des offres conformément au point 469 de N°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant Instructions relatives à la l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026.</i>

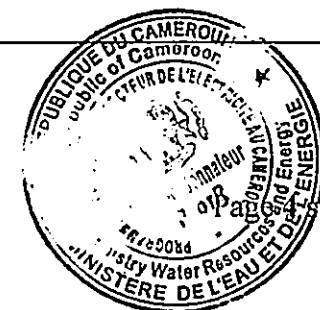
❖ Pièce 4 : Cahier des Clauses Administrative Particulières (CCAP)

Référence de l'Article	<u>Au lieu de</u>	<u>Lire plutôt</u>
E. OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES		
19.1	<u>Soumission en ligne</u> Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes : • 5 MO pour l'Offre Administrative ;	<u>Soumission en ligne</u> Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes : • 5 MO pour l'Offre Administrative ;



7

Référence de l'Article	<u>Au lieu de</u>	<u>Lire plutôt</u>
	• 15 MO pour l'Offre Technique ; • 5 MO pour l'Offre Financière. Les formats acceptés sont les suivants : • Format PDF pour les documents textuels ; • JPEG pour les images. Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre. Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être déposée dans les services du MO/MOD ou AC concerné sous pli scellé avec la mention claire et lisible « copie de sauvegarde » et les références de l'appel d'offres dans les délais impartis. <i>pour la soumission en ligne, elles seront transmises par voie électronique via la plateforme COLEPS disponible à l'adresse http://www.marchespublics.cm ou http://www.publiccontracts.cm</i> Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : 05 Août 2026 Heure : 13 heures précises Le fuseau horaire de référence est l'heure locale (GMT/UTC + 1) visible sur la page de soumission.	• 15 MO pour l'Offre Technique ; • 5 MO pour l'Offre Financière. Les formats acceptés sont les suivants : • Format PDF pour les documents textuels ; • JPEG pour les images. Lé candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre. Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être déposée dans les services du MO/MOD ou AC concerné sous pli scellé avec la mention claire et lisible « copie de sauvegarde » et les références de l'appel d'offres dans les délais impartis. <i>pour la soumission en ligne, elles seront transmises par voie électronique via la plateforme COLEPS disponible à l'adresse http://www.marchespublics.cm ou http://www.publiccontracts.cm</i> Les date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : 19 Août 2026 Heure : 13 heures précises Le fuseau horaire de référence est l'heure locale (GMT/UTC + 1) visible sur la page de soumission.



Référence de l'Article	<u>Au lieu de</u>	<u>Lire plutôt</u>
	L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le <u>05 Août 2026 à 14 heures précises</u> par la Commission de Passation des Marchés (CSPM) placée auprès du Maître d'Ouvrage Délégué, dans la Salle de Conférences de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière le Concorde Hôtel Yaoundé-Cameroun. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. -L'ouverture des offres financières des candidats ayant obtenus la note technique minimale requise aura lieu le <u>05 AOÛT 2026</u> à 14 heures précises par la Commission de Passation des Marchés (CSPM) placée auprès du Maître d'Ouvrage Délégué, dans la Salle de Conférences de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière le Concorde Hôtel Yaoundé-Cameroun. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être valide au moment	L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le <u>19 Août 2026 à 14 heures précises</u> par la Commission de Passation des Marchés (CSPM) placée auprès du Maître d'Ouvrage Délégué, dans la Salle de Conférences de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière le Concorde Hôtel Yaoundé-Cameroun. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. -L'ouverture des offres financières des candidats ayant obtenus la note technique minimale requise aura lieu le <u>19 AOÛT 2026</u> à 14 heures précises par la Commission de Passation des Marchés (CSPM) placée auprès du Maître d'Ouvrage Délégué, dans la Salle de Conférences de l'Unité de Coordination du Programme de Réformes du secteur de l'électricité au Cameroun, sise au quartier Olézoa, Rue Daniel ESSOMBA, Canal du Mfoundi, derrière Prestige Hôtel, derrière le Concorde Hôtel Yaoundé-Cameroun. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être valide au moment de l'Offre dater de moins de trois (03) mois à compter de la date limite



Référence de l'Article	<u>Au lieu de</u>	<u>Lire plutôt</u>
	du dépôt de l'Offre dater de moins de trois (03) mois à compter de la date limite originelle d'ouverture des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Est déclarée irrecevable et rejetée par la Commission de Passation des Marchés : • Toute offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies, • les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires, • les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt. • les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ; • les plis non-conformes au mode de soumission ; • Toute offre non conforme aux prescriptions du DAO ; • L'absence à l'ouverture des plis ou de la non-conformité de la caution de soumission timbrée délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics accompagné de l'original du récépissé de consignation émise par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC), entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est	originelle d'ouverture des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres. En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Est déclarée irrecevable et rejetée par la Commission de Passation des Marchés : • Toute offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies, • les plis portant les indications sur l'identité des soumissionnaires, • les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt. • les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ; • les plis non-conformes au mode de soumission ; • Toute offre non conforme aux prescriptions du DAO ; • L'absence à l'ouverture des plis ou de la non-conformité de la caution de soumission timbrée délivrée par un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics accompagné de l'original du récépissé de consignation émise par la Caisse des Dépôts et Consignations (CDEC), entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.



Référence de l'Article	<u>Au lieu de</u>	<u>Lire plutôt</u>
	considérée comme absente. <u>N.B:</u> La soumission étant en ligne, les originaux du récépissé CDEC et de la caution de soumission sont remis à la Commission Spéciale de Passation des Marchés lors de la séance d'ouverture des offres conformément au point 469 de N°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant Instructions relatives à la l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026. le défaut de présentation du septième exemplaire de l'offre financière, dans une enveloppe scellée et marquée « offre témoin » pour servir d'offre témoin destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics, entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné, dès l'ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés	<u>N.B:</u> La soumission étant en ligne, les originaux du récépissé CDEC et de la caution de soumission sont remis à la Commission Spéciale de Passation des Marchés lors de la séance d'ouverture des offres conformément au point 469 de N°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant Instructions relatives à la l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026. Le défaut de présentation du septième exemplaire de l'offre financière, dans une enveloppe scellée et marquée « offre témoin » pour servir d'offre témoin destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics, entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné, dès l'ouverture des plis par la Commission de Passation des Marchés

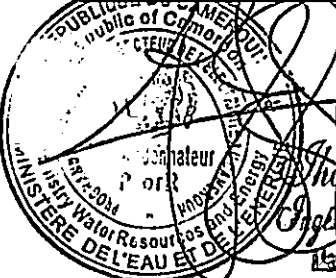
Le reste sans changement. /-

Ampliations :

- ✓ MINMAP ;
- ✓ MINEE ;
- ✓ ARMP (pour publication) ;
- ✓ CSPM-PforR ;
- ✓ UCP-PforR (pour affichage) ;
- ✓ Chronos/Archives.

Yaoundé, le 29 JUL 2026

Le Coordonnateur du Programme de Réformes du
Secteur de l'Electricité au Cameroun


Thengolok Long Serge
 Ingénieur en Technique Industrielle
 Attaché d'Administration des Entreprises